

Présentation du SMTPCSM

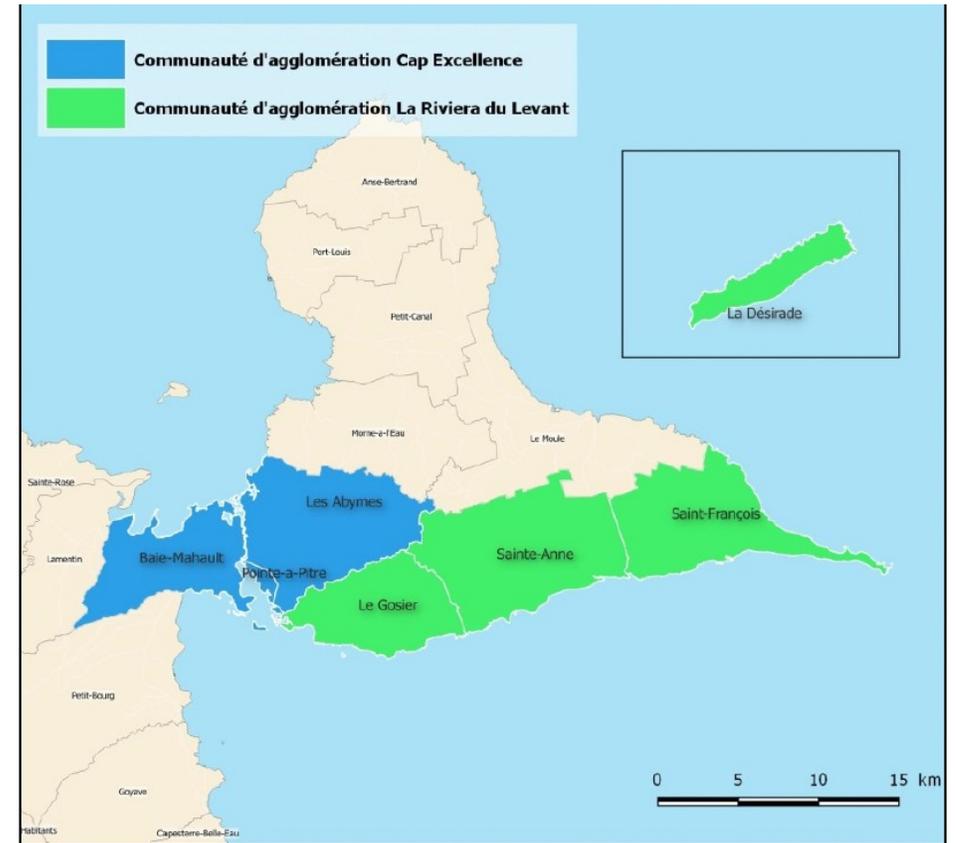
SMTPCSM - septembre 2021

SOMMAIRE

- Le SMT : contexte et organisation institutionnelle
- Le SMT en chiffres
- Le réseau Karu'lis et les modes de gestion
- Les lignes scolaires
- Le Plan de mobilité (ex PDU)
- Un engagement environnemental
- Un territoire en mutation
- Le Projet TCSP

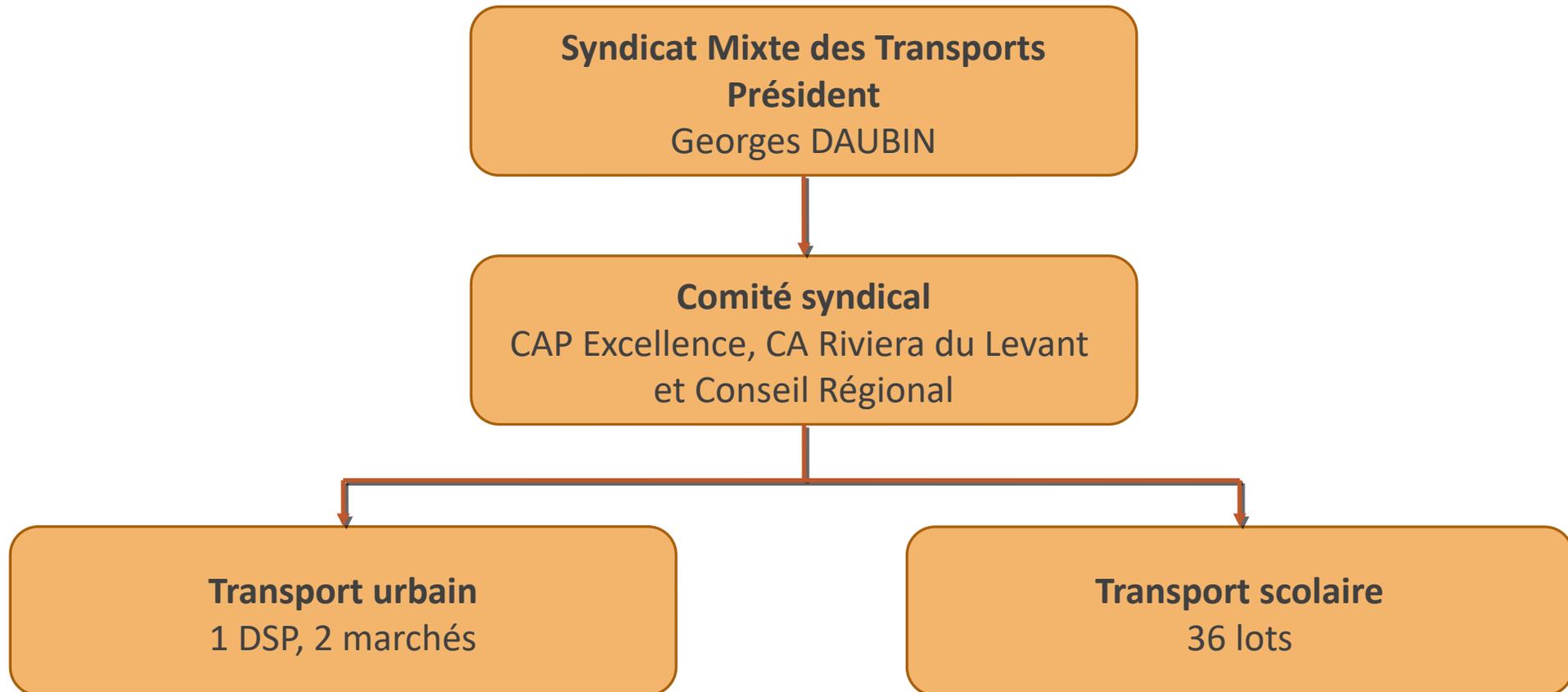
Le SMT : contexte

- 2004 : Création du Syndicat d'études et de préfiguration de l'organisation des transports publics
 - 2008 : le SMT devient Autorité Organisatrice sur le périmètre intégrant les villes de Baie-Mahault, les Abymes, le Gosier, Pointe-à-Pitre
 - 2010 : adoption du Plan de Déplacement Urbain
 - 2015 : extension du périmètre à l'ensemble des communes de la Riviera du Levant
- Aujourd'hui, le SMT exerce ses compétences sur le territoire de CAP Excellence et de la CA la Riviera du Levant
- Périmètre composé de 170 000 habitants



le territoire d'intervention du SMT

Le SMT : organisation institutionnelle



Le SMT en chiffres

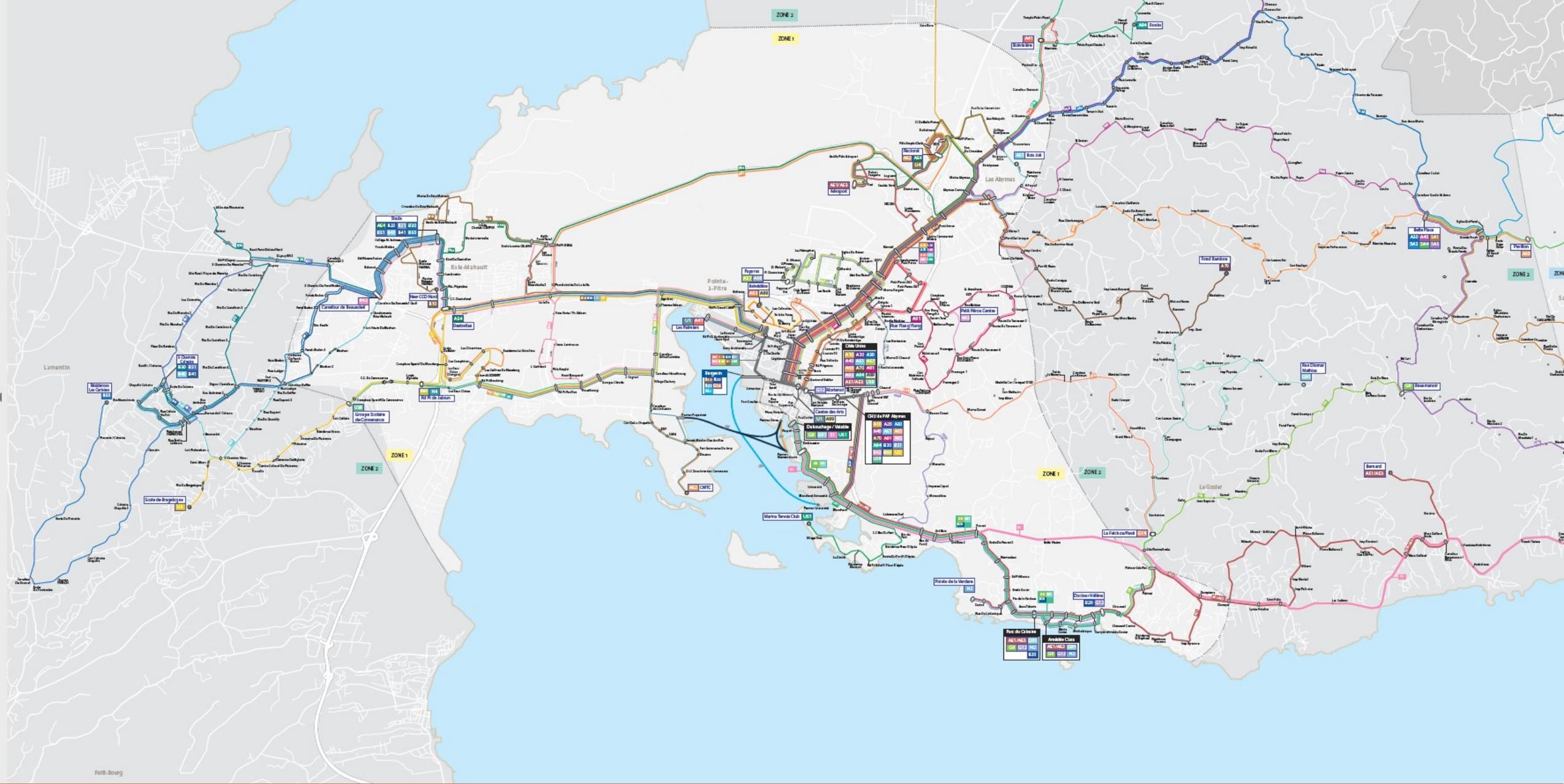
Réseau urbain :

- Plus de 4,5 millions de voyages par an
- 4 millions de kilomètres parcourus
- 48 lignes urbaines
- 4 lignes mutualisées urbaines et scolaires
- 3 lignes spécifiques week-end et jours fériés

Réseau scolaire :

- 4 000 élèves transportés/jour soit 1,7 millions de voyages par an
- Plus de 440 000 kilomètres parcourus
- 118 circuits
- 39 établissements scolaires desservis





KARU'LIS

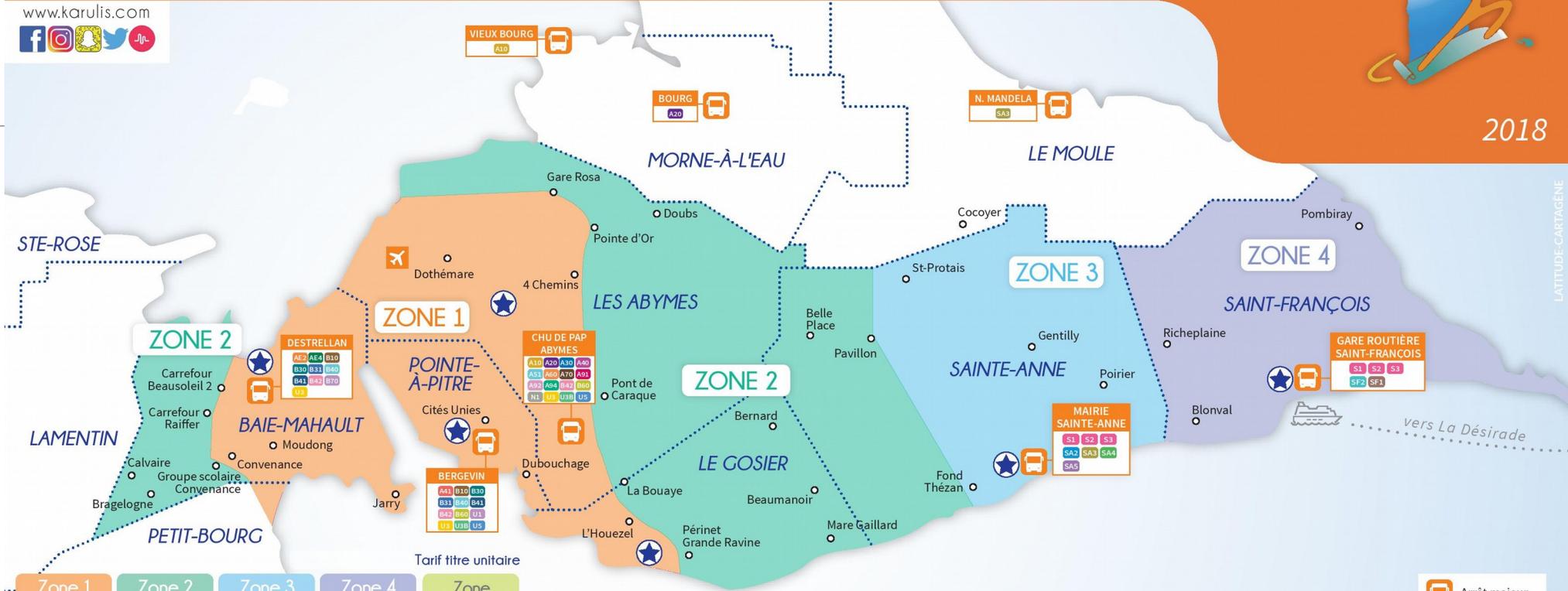
Votre réseau évolue !!!

NOUVELLES ZONES TARIFAIRES



2018

www.karulis.com



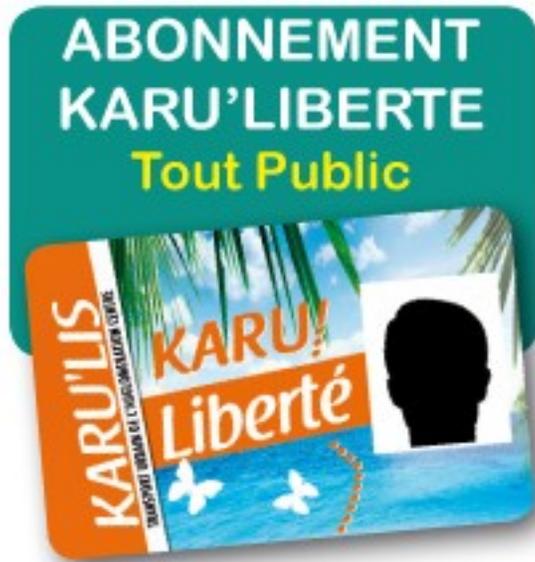
Tarif titre unitaire

Zone 1 Pointe à Pitre Abymes 1* Mahaut 1* Coster 1*	Zone 2 Abymes 2** Mahaut 2** Coster 2** Baie-Mahaut 2**	Zone 3 Ste-Anne***	Zone 4 St-François	Zone de La Désirade
1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1 €
1,80 €		le voyage à l'intérieur d'une zone		
1,80 €		le voyage dans 2 zones voisines		
3,00 €		le voyage dans 3 zones voisines		
4,00 €		le voyage dans 4 zones voisines		

- *Abymes 1 Hibiscus - CREPS - Milenis - ZAC de Dothémare - Aéroport - Abymes Bourg - 4 Chemins - Chauvel - Bainbridge - Petit Pérou - Terrasson - Besson - Nérée 1.2.3 - Carr. Simonet
- *Baie-Mahault 1 La Jaille - Jarry - Destreland - Baie-Mahault Bourg - Convenance - Beausoleil 1 - Blachon
- *Gosier 1 Grande ravine - Ecoles de Grande ravine - Riviera - La Bouaye - Belle plaine - Collège Poucet - Grande Bate - Bas du Fort - Blanchard
- **Abymes 2 Pointe d'or - Morne-à-l'Eau - Vieux Bourg Morne-à-l'Eau - Palais Royal - Boisvin - Pont de Caraque - Beauzun
- **Baie-Mahault 2 Beausoleil 2 - Dalciat - Wonche - Roussel - Plaisance - Bragelogne - Pierrette - Groupe scolaire Convenance
- **Gosier 2 Petit Havre - Beaumanoir - Mare Gaillard école - Mare Gaillard - Mare Gaillard 1 - Plage des Salines - Saline - St Felix - Lycée Hôtelier - Dunoyer - Dampierre - Grands Bois
- ***Sainte-Anne Tous les arrêts sauf Beaumanoir, Pavillon, Belle Place, Grand Fond



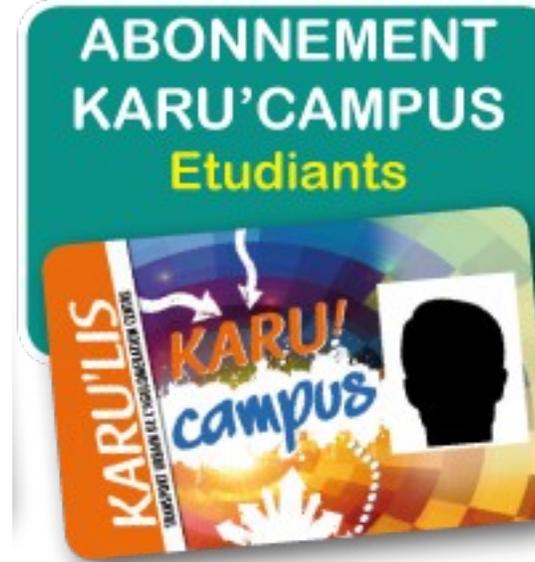
4 types d'abonnements



Tout public adulte



Scolaire de – 20 ans



Etudiants – 26 ans



+ de 60 ans

Tarifs

	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones
<i>KARU'Liberté</i>	36 €	54 €	75 €	85 €
<i>KARU'Jeunes</i>	25.20 €	37.80 €	52.50 €	59.50 €
<i>KARU'Campus</i>	25.20 €	37.80 €	52.50 €	59.50 €
<i>KARU'Vermeil</i>	23.40 €	35.10 €	48.75 €	55.25 €

Où recharger son abonnement ?

- En ligne sur notre site internet
- En agence en espèces ou en CB
- Chez nos revendeurs agréés
- Sur les bornes de rechargement CB





Les lignes scolaires

- Cap Excellence :
 - 9 transporteurs
 - 93 véhicules
 - 1 600 élèves
- La Riviera du Levant :
 - 9 transporteurs
 - 48 véhicules
 - 2 400 élèves

Le Plan de mobilité (ex-PDU)

Le SMT a adopté le Plan de Déplacement Urbain (PDU) en 2010. Il portait sur le périmètre historique incluant Cap Excellence et de la ville du Gosier.

Le Plan de mobilité (appellation depuis la loi LOM du 24 décembre 2019) est en cours de révision et d'extension au périmètre de la CA de la CARL :

Le Plan de mobilité intègre des actions telles que :

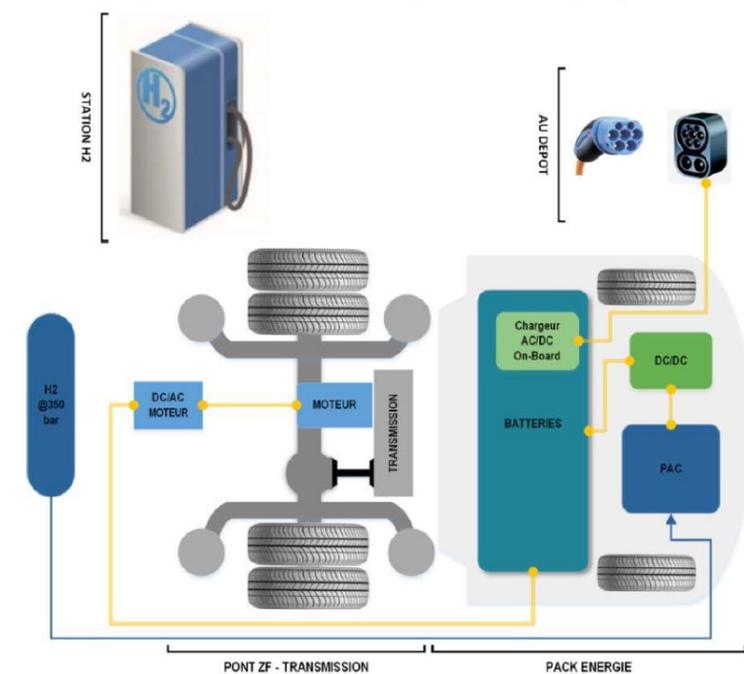
- Le développement de sites propres bus avec un projet de TCSP
- Schéma Directeur des modes actifs
- Extension du Schéma Directeur de l'accessibilité au territoire de la Riviera du Levant
- Harmonisation & interopérabilité des systèmes billettiques
- Généralisation de la carte sans contact vers une suppression du ticket papier
- Vélos en libre service
- Evolution de la motorisation des véhicules urbains



Un engagement environnemental

Le SMT poursuit son engagement en faveur de l'environnement :

- Mise en service **d'un minibus électrique sur une ligne du Gosier**
- **8 véhicules légers électriques** dédiés aux relèves conducteurs
- Préparation à l'**Appel à projet** de l'ADEME destiné aux les territoires ultramarins pour l'utilisation de **carburants alternatifs** (biogaz, hydrogène, etc.)



#Voyagezsanscontact

Soyons responsables



E-TICKET

Voyagez sur le pouce avec votre nouvelle appli KARULIS !

2



PASS 10 VOYAGES

Maitrisez votre budget ! Disponible en Agence KARU'LIS et chez vos Revendeurs agréés

3



ABONNEMENTS

L'illimité est aussi dans vos bus !
RDV à l'Agence commerciale

Une dynamique de développement et de projets innovants

Le SMT poursuit ses actions pour le développement des services de mobilité et de transport :

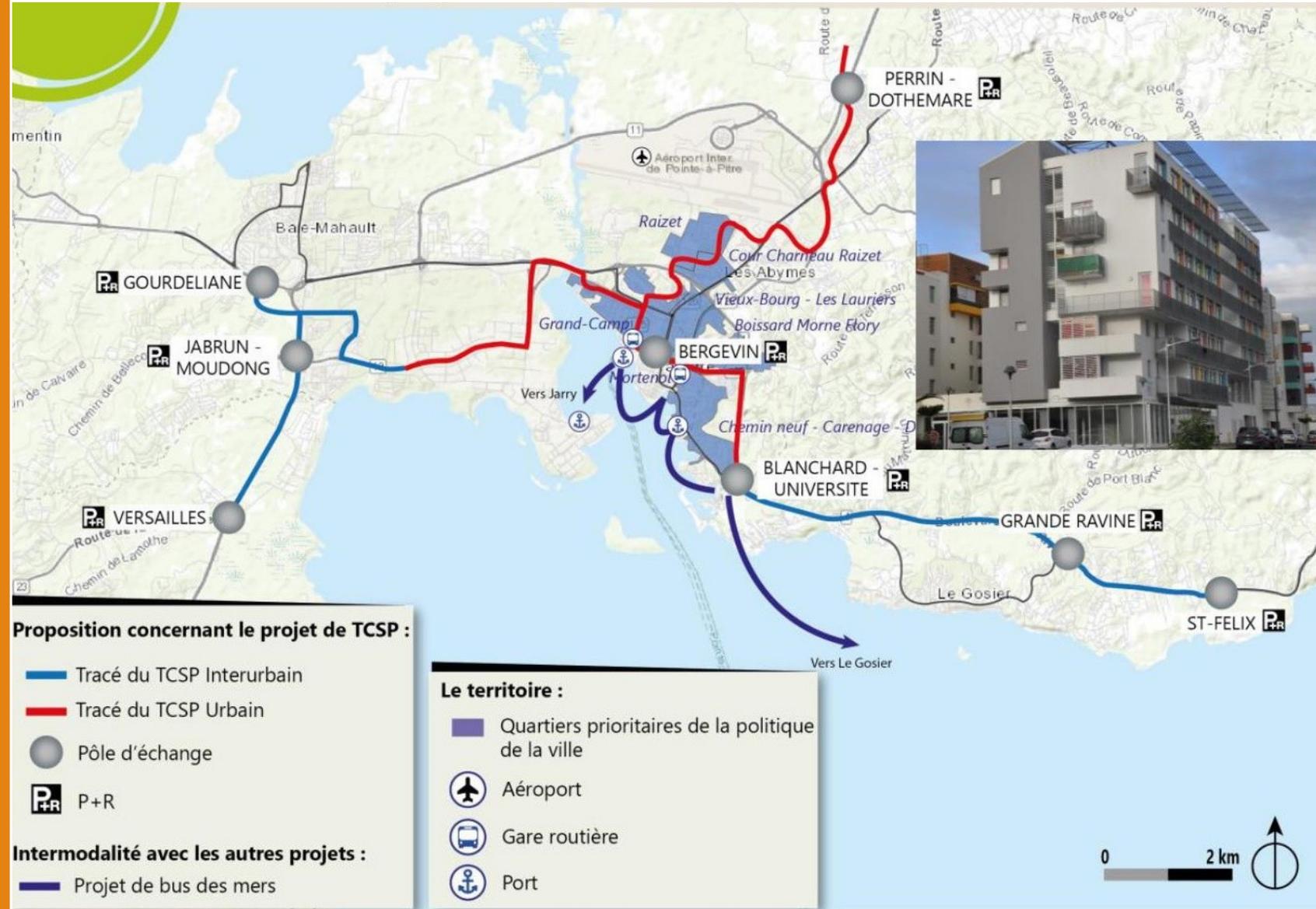
- Verdissement du parc afin de réduire les émissions de polluants
- Développement de solutions en faveur des modes actifs : vélos électriques en libre-service
- Déploiement de système d'information voyageurs en temps réel
- Interopérabilité des systèmes billettiques
- Solutions de covoiturage et de stop spontané



Un territoire en mutation

De nombreux enjeux sur le territoire nécessitant une adaptation continue de l'offre :

- Nouveau CHU et report significatif des déplacements vers ce générateur majeur du territoire
- Zone d'activité de Jarry
- Projets de Renouvellement Urbains (ANRU)
- Projet de TCSP





La future organisation de la mobilité a comme objectif principal de répondre aux attentes des usagers et des acteurs économiques, dans le cadre de la Loi et des ressources disponibles :

Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

Orientations générales

1/ Les usagers qui le souhaitent pourront se déplacer en Guadeloupe en priorisant l'utilisation du transport collectif et des modes actifs ;

2/ La future offre de mobilité devra être accessible à tous y compris :

- Les usagers des îles du sud ;
- Les PMR (personnes à mobilité réduite) ;
- Les publics connaissant des situations sociales difficiles ;
- Les usagers devant se déplacer pour des motifs de santé ;
- Les usagers devant se déplacer pour des motifs professionnels et/ou administratifs ;
- Les usagers devant se déplacer pour d'autres motifs (loisirs, etc.) ;
- Les touristes et autres flux internationaux.



Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

Orientations générales

La future organisation unique de la mobilité gagnera à être au cœur des politiques d'aménagement du territoire et de développement de la Guadeloupe.

Il s'agira en particulier de :

1/ Renforcer les offres de déplacements du quotidien, améliorer la qualité et la sécurité des réseaux ;

2/ Améliorer et renforcer les relations avec les usagers et les partenaires des filières concernées ;

3/ Réduire les inégalités territoriales et contribuer à l'objectif de cohésion et de développement des territoires.



Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

Orientations générales

La future organisation unique de la mobilité sera au cœur des politiques d'aménagement du territoire et de développement de la Guadeloupe.

Elle devra notamment être globale, durable, performante et viable économiquement.

Il s'agira en particulier de :

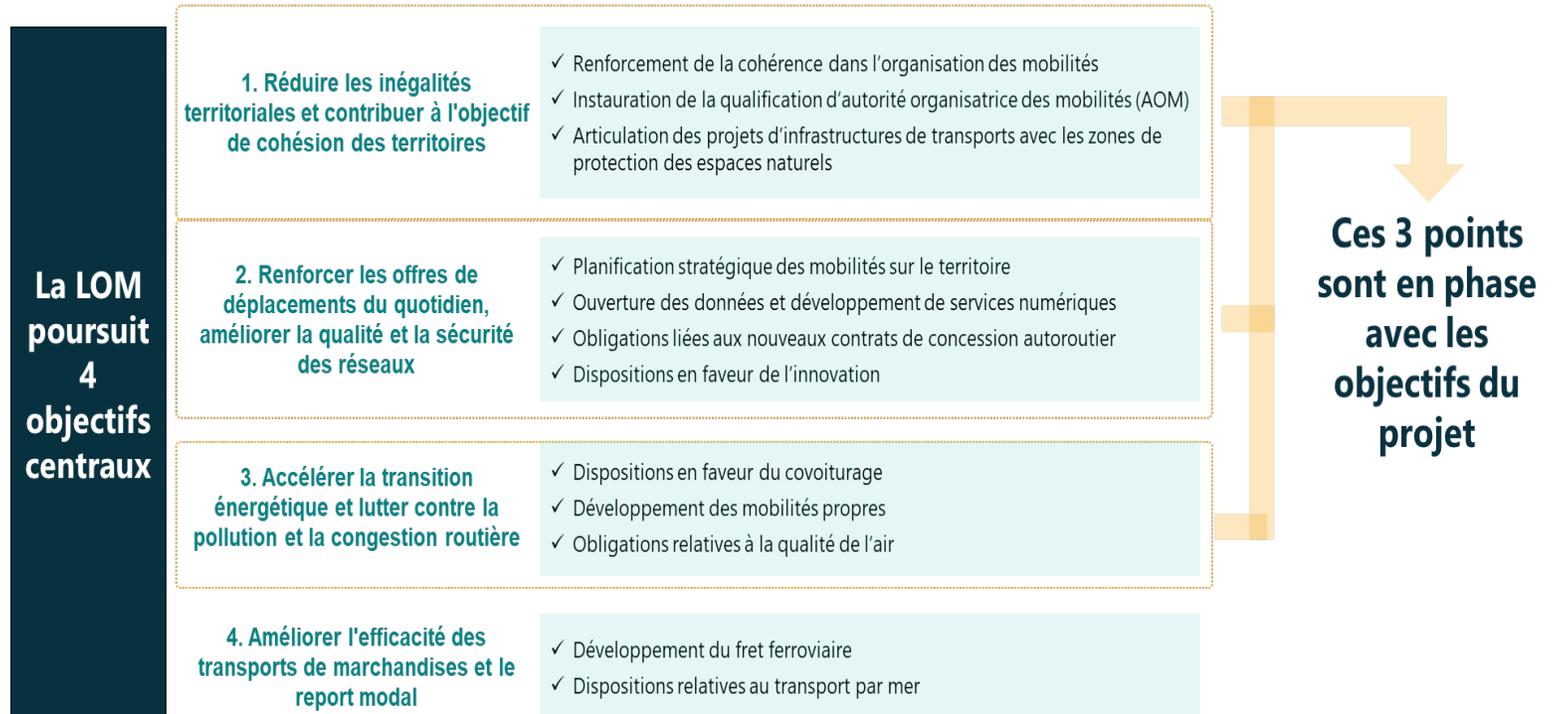
- 1/ Accélérer la transition énergétique et écologique en luttant efficacement contre la pollution et la congestion routière ;**
- 2/ Améliorer l'efficacité des transports de voyageurs et le report modal ;**
- 3/ Permettre à tous les territoires de Guadeloupe de se développer harmonieusement et durablement ;**
- 4/ Favoriser la création d'emplois et l'émergence de nouveaux métiers ;**
- 5/ Favoriser le développement économique de la Guadeloupe.**

Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

Le contexte réglementaire

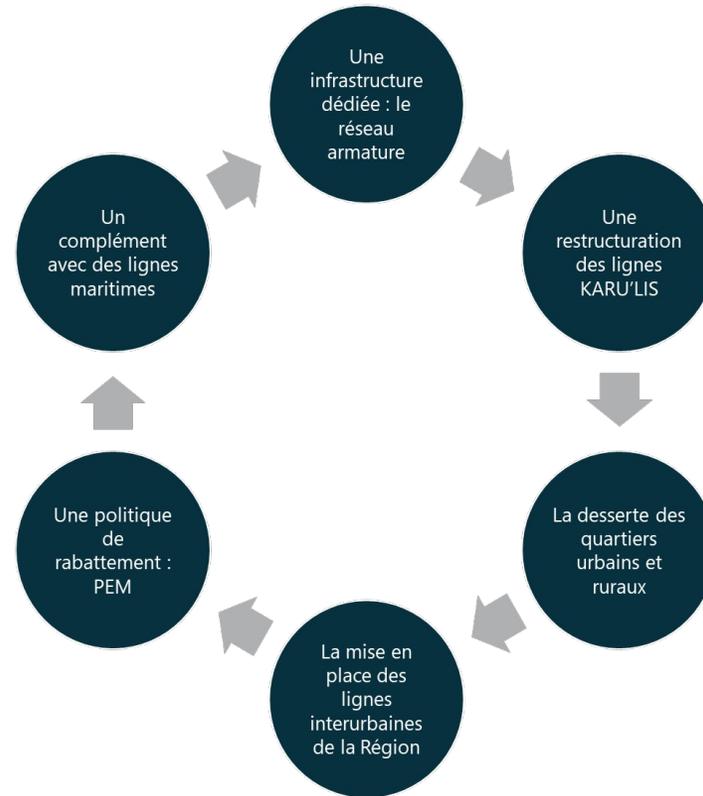
Inscription de la LOM dans le projet



Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

Modernisation de l'offre de mobilité :
LE PROJET GLOBAL



- L'appel à Projet permet de financer :
 - La première phase des investissements dans l'infrastructure
 - Une partie des PEM
- Si les travaux peuvent débuter avant le 31/12/2025

Le projet dans la globalité à long terme:

- La desserte par les bus interurbains
- La desserte par les bus urbains
- Le transport maritime
- Le projet TCSP
- Les PEM

Le TCSP

Dans la perspective de la mise en place d'un schéma unique de mobilité en Guadeloupe

LE PROJET





Nous contacter ?

- www.syndicatmixtedestransports.fr
- Mail : contact@smt.gp
- Par téléphone : 0590.60.47.37
- www.karulis.com
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter
- Par téléphone : 0590.24.26.06



Merci de votre attention !